

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT,
DE LA LUTTE CONTRE
LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES,
DE LA FAUNE ET DES PARCS

Prestation électronique de service Transmission électronique de résultats d'analyse d'échantillons d'eau potable

Système de suivi de l'eau potable (SEP)

Guide d'interprétation des rapports de contrôle – Fichiers XML

Version 4
Juin 2024

HISTORIQUE DU DOCUMENT

Description	Date
<p><u>Version 1.0</u> Création du document</p>	Septembre 2013
<p><u>Version 1.1</u> Ajustement : Domaine 130 pour les paramètres :</p> <ul style="list-style-type: none"> 2,3,4,6-Tétrachlorophénol 2,4,6-Trichlorophénol 2,4-Dichlorophénol Pentachlorophénol 	Janvier 2014
<p><u>Version 1.2</u></p> <p>Modification de la limite inférieure du paramètre « ACBRAC13 – Acide monobromoacétique » du type de contrôle « Organiques »</p> <p>Annexe 1 – Spécifications paramètres : retrait de la norme pour le chlore résiduel libre et le chlore résiduel total</p>	Février 2015
<p><u>Version 2</u> Projet de révision des spécifications réglementaires</p>	Novembre 2015
<p><u>Version 2.1</u> Révision linguistique pour diffusion sur Internet</p>	Juillet 2016
<p><u>Version 2.2</u> Dans le type de contrôle «Inorganiques», la limite inférieure du paramètre Cyanures (CYANUR10) a été abaissée à 0,001</p>	Septembre 2016
<p><u>Version 2.3</u> Dans le type de contrôle «Organiques», la limite supérieure du paramètre Chloroforme (Trichlorométhane) (CHLORO11) passe de 999,99 à 1010,00</p>	Novembre 2016
<p><u>Version 2.4</u> Modification du nom du Ministère et de l'adresse courriel de la boîte Eau potable – Information.</p>	Juillet 2020
<p><u>Version 2.5</u> Annexe 1 – Spécifications paramètres Type de contrôle « Microbiologique eau brute », ajout du domaine d'accréditation 7 au paramètre « Entérocoques ».</p>	

<p><u>Version 3</u></p> <p>Modification du règlement sur la qualité de l'eau potable pour les analyses de plomb (entrée en vigueur le 25 mars 2021).</p> <p>Nouveaux messages d'erreur suite à l'ajout d'un indicateur permettant de confirmer ou non la conformité des normes de prélèvement du plomb et du cuivre (Article 2.1 de l'annexe 4 du RQEP) et de nouveaux paramètres d'analyse pour le plomb et le cuivre.</p>	Mars 2021
<p><u>Version 3.1</u></p> <p>Modification du nom du ministère.</p>	Novembre 2022
<p><u>Version 4</u></p> <p>Retrait de l'annexe 1 – Spécification des paramètres d'analyse, afin d'en faire un document distinct à la suite de la révision des spécifications des paramètres d'analyse.</p>	Juin 2024

Table des matières

Rapports de contrôle SEP – Fichiers de format XML	2
Introduction	2
Figure 1 – Rapport sommaire	3
Messages d'erreur et exemples	6
ANNEXE 1 - SPÉCIFICATIONS DES PARAMÈTRES	14

Rapports de contrôle SEP – Fichiers de format XML

Introduction

Ce guide est produit à l'intention du personnel des laboratoires qui effectuent la transmission électronique et le suivi des résultats d'analyse de l'eau potable au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

À la suite du traitement des fichiers contenant les résultats d'analyse, des rapports de contrôle sont envoyés à l'adresse électronique fournie par les laboratoires. Les rapports inclus dans le courriel sont au format PDF et ils sont expédiés à partir de l'adresse suivante : no-reply@environnement.gouv.qc.ca. Ce guide vous présente la façon d'interpréter ces rapports.

Les rapports de contrôle sont envoyés à une seule personne par laboratoire accrédité. Il est donc important de nous aviser de tout changement dans l'adresse électronique à laquelle ces rapports doivent être envoyés. Vous pouvez le faire en utilisant l'adresse suivante : eaupotable.info@environnement.gouv.qc.ca. Cependant, afin d'éviter les modifications, vous pouvez créer une boîte de courriel commune à laquelle vous pourrez donner accès à plusieurs membres de votre personnel.

Contenu du courriel

Voici un exemple du contenu du courriel qui vous est envoyé :

Bonjour,

Vous trouverez ci-joint le rapport de contrôle concernant le traitement du fichier : `menv_lch_bac_20130311_d3ca_pur0.xml`

Ce message vous a été transmis par un système automatisé, veuillez ne pas y répondre.

Merci

Un rapport de contrôle est envoyé à chacune des régions selon la répartition administrative des installations inscrites dans votre fichier. La première page est un sommaire du contenu du fichier traité. Si toutes les données liées aux échantillons traités sont acceptées dans la banque de données, ce rapport ne contiendra que la première page, qui est un sommaire du traitement du fichier transmis (voir la figure 1).

Pour un même fichier transmis, plusieurs rapports peuvent être produits si des erreurs concernant des installations situées dans des régions administratives différentes sont relevées. Sinon, il ne devrait y avoir qu'un seul rapport.

Figure 1 – Rapport sommaire

Ce rapport présente la date de traitement du fichier, le nom du fichier, le nom du laboratoire, son numéro d'accréditation et le nombre total d'échantillons reçus associés au fichier, lesquels sont ensuite répartis par types de contrôle. Il présente également le nombre d'échantillons pour lesquels des données ont été refusées par l'application, répartis par types de contrôle.

2020-06-29 15:52:41	Page : 1
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES SYSTÈME EAU POTABLE – TRANSFERT ÉLECTRONIQUE DES DONNÉES Traitement d'un fichier XML de transfert électronique de résultats d'analyse	
Rapport sommaire	
Date de traitement : 2020-06-29	
Nom du fichier : SEP_fichier_XML.xml	
Laboratoire traitant : Centre d'expertise en analyse environnemental du Québec - 314	
No d'accréditation du laboratoire traitant : 314	
Nombre total d'échantillons reçus : 1	
Contrôle organique et THM : 0	
Contrôle inorganique : 0	
Contrôle microbiologique eau distribuée : 1	
Contrôle microbiologique eau brute : 0	
Contrôle non valide : 0	
Nombre d'échantillons non valide : 0	
Contrôle organique et THM : 0	
Contrôle inorganique : 0	
Contrôle microbiologique eau distribuée : 0	
Contrôle microbiologique eau brute : 0	
Contrôle non valide : 0	
Pour toute information additionnelle concernant un échantillon, vous devez communiquer avec la Direction régionale située sur le même territoire administratif que l'installation pour laquelle cet échantillon a été analysé.	
*** FIN DU RAPPORT ***	

Les rapports référant aux échantillons pour lesquels des données sont erronées et qui sont associés au sommaire débutent à la page 2 du fichier PDF et contiennent les cinq (5) sections suivantes :

1. En-tête;
2. Transmission;
3. Échantillon;
4. Résultats d'analyse;
5. Remarques.

2020-06-29 16:11:35	Page : 3	
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES SYSTÈME EAU POTABLE – TRANSFERT ÉLECTRONIQUE DES DONNÉES		
Région administrative : 01	Numéro installation : X0000013	Nom installation : Système de distribution d'eau potable SEP inc.
LISTE DES ÉCHANTILLONS MICROBIOLOGIQUE EAU DISTRIBUÉE NON VALIDES		
Section Transmission : Aucune erreur détectée		
Section échantillon : Numéro d'échantillon-date de prélèvement : Ech-1 - 2020-06-29		
Libellé PreleveMesurePar	Valeur	Erreurs détectées Le nom du préleveur est obligatoire.
Section Résultats d'analyse : Aucune erreur détectée		
Remarque : Ech valide		
*** FIN DU RAPPORT ***		

Section « En-tête »	Cette section contient la date et l'heure du traitement, le numéro de la région administrative, le numéro de l'installation et le nom de cette dernière.
Section « Transmission »	Cette section contient les éléments d'erreur liés à la transmission du fichier. Si le fichier n'en contient aucune, le libellé « Aucune erreur détectée » sera affiché.
Section « Échantillon »	Cette section contient les éléments d'erreur liés à l'identification de l'échantillon. Note : Le numéro d'échantillon et la date de prélèvement de l'échantillon comportant une erreur sont toujours inscrits à la première ligne de cette section.
Section « Résultats d'analyse »	Cette section contient les éléments d'erreur liés à un ou à plusieurs résultats d'analyse.
Section « Remarques »	Cette section contient la remarque qui s'applique à l'échantillon pour lequel des données sont erronées.
*** FIN DU RAPPORT ***	La mention « Fin du rapport » indique la fin du document.

Les sections contiennent trois colonnes, soit :

1. Libellé : le nom de la balise du fichier XML;
2. Valeur : la valeur inscrite dans la balise du fichier XML;
3. Erreurs détectées : le libellé du message d'erreur.

Messages d'erreur et exemples

Libellé	Exemple	Commentaires
{0} est obligatoire. <i>{0} correspond au nom du champ</i>	Le lieu de prélèvement est obligatoire.	
{0} doit avoir une valeur {2}. <i>{0} correspond au nom du champ</i> <i>{2} correspond à la valeur</i>		
Le type d'analyse {0} est invalide pour une installation de {1}. <i>{0} correspond au nom du type d'analyse</i> <i>{1} correspond à «distribution» ou «production» selon le contexte</i>	Un type d'analyse concernant l'eau brute ne peut être associé à une installation de distribution. Un type d'analyse concernant l'eau distribuée ne peut être associé à une installation de production.	
L'accréditation de ce laboratoire n'était pas active au moment de l'analyse de ce paramètre.		
L'accréditation de ce laboratoire ne permet pas l'analyse du paramètre {0}. <i>{0} correspond au CodeParametreAnalyse</i>	Ce laboratoire n'est pas accrédité pour l'analyse du paramètre cuivre.	
L'accréditation de ce laboratoire sous-traitant ne permet pas l'analyse de ce paramètre {0}. <i>{0} correspond au CodeParametreAnalyse</i>	Ce laboratoire sous-traitant n'est pas accrédité pour l'analyse du paramètre chlorodibromométhane.	
L'accréditation du laboratoire sous-traitant {0} n'était pas active au moment de l'analyse. <i>{0} correspond au NumeroAccreditationLaboratoireSousTraitant</i>	L'accréditation du laboratoire sous-traitant 400 n'était pas active au moment de l'analyse.	
{0} doit prendre l'une de ces valeurs : « O » ou « N ». <i>{0} correspond au nom de l'indicateur</i>	Le champ de l'indicateur de conformité retrouvée doit prendre la valeur « O » ou « N ».	
Le numéro d'accréditation du laboratoire sous-traitant ne peut être le même que celui du laboratoire traitant.		
Ce résultat d'analyse ne respecte pas le délai d'analyse exigé.		
Le type de contrôle {0} ne peut être effectué pour une installation de production.	Le type de contrôle 2 ne peut être effectué pour une installation de production.	

Libellé	Exemple	Commentaires
<i>{0} correspond au CodeTypeControle</i>		
La date {0} doit être inférieure ou égale à la date du jour.	La date de prélèvement doit être antérieure ou égale à la date du jour.	
<i>{0} correspond au nom du champ date concerné</i>		
La date {0} doit être supérieure ou égale à la date de prélèvement de l'échantillon.	La date d'analyse doit être postérieure ou égale à la date de prélèvement de l'échantillon.	
<i>{0} correspond au nom du champ date concerné</i>		
L'échantillon est rejeté car le résultat d'analyse du paramètre {0} est inférieur à sa limite inférieure.	L'échantillon est rejeté car le résultat d'analyse du paramètre ACBRAC13 est inférieur à sa limite inférieure.	
<i>{0} correspond au CodeParametreAnalyse</i>		
L'échantillon est rejeté car le résultat d'analyse du paramètre {0} est supérieur à sa limite supérieure.	L'échantillon est rejeté car le résultat d'analyse du paramètre ESCCOL10 est supérieur à sa limite supérieure.	
<i>{0} correspond au CodeParametreAnalyse</i>		
L'échantillon est rejeté car le résultat d'analyse du paramètre {0} ne respecte pas son facteur de précision.	L'échantillon est rejeté car le résultat d'analyse du paramètre CHRELI10 ne respecte pas son facteur de précision.	
<i>{0} correspond au CodeParametreAnalyse</i>		
Lorsque l'échantillon est indiqué rejeté, vous devez inscrire la cause du rejet.		
La date de réception au laboratoire moins 2 jours doit être antérieure ou égale à la date du prélèvement.		
Des résultats d'analyses sont existants pour cette combinaison : numéro d'installation «{0}», date de prélèvement «{1}», numéro d'échantillon «{2}» et numéro de laboratoire «{3}».	Des résultats d'analyse existent pour cette combinaison : numéro d'installation « X2114253 », date de prélèvement « 2013-09-03 », numéro d'échantillon « 70379 » et numéro de laboratoire « 400 ».	
<i>{0} correspond au NumeroInstallation</i> <i>{1} correspond à DateHeurePrelevement</i> <i>{2} correspond au NumeroEchantillon</i> <i>{3} correspond au NumeroAccreditationLaboratoireTraitant</i>		
Le code du type de lieu de prélèvement {0} ne peut être accepté pour une installation de distribution.		
<i>{0} correspond au CodeTypeLieuPrelevementEchantillon</i>		
Le code du type de lieu de prélèvement {0} ne peut être accepté pour une installation de production.		

Libellé	Exemple	Commentaires
<i>{0} correspond au CodeTypeLieuPrelevementEchantillon</i>		
<p>La valeur {0} n'est pas permise pour le paramètre d'analyse {1}.</p> <p><i>{0} correspond à ValeurResultat</i> <i>{1} correspond au CodeParametreAnalyse</i></p>	<p>La valeur « ABS » n'est pas permise pour le paramètre d'analyse PLOMB11.</p>	
<p>Les valeurs permises pour l'indicateur Transmission Test sont : O ou N.</p>		
<p>Le numéro d'accréditation du laboratoire {0} est inconnu.</p> <p><i>{0} correspond au NumeroAccreditationLaboratoireTraitant</i></p>	<p>Le numéro d'accréditation du laboratoire 400 est inconnu.</p>	
<p>Le code de type de contrôle {0} est invalide.</p> <p><i>{0} correspond au CodeTypeControle</i></p>	<p>Le code du type de contrôle 40 est invalide.</p>	
<p>Ce numéro d'installation {0} n'est pas valide.</p> <p><i>{0} correspond au NumeroInstallation</i></p>	<p>Le numéro d'installation X0X0X0X0 n'est pas valide.</p>	
<p>Le code du type de lieu de prélèvement {0} est invalide.</p> <p><i>{0} correspond au CodeTypeLieuPrelevementEchantillon</i></p>	<p>Le code du type de lieu de prélèvement A est invalide.</p>	
<p>Le code de la catégorie du responsable du prélèvement {0} est invalide.</p> <p><i>{0} correspond au CodeCategorieResponsablePrelevement</i></p>	<p>Le code de la catégorie du responsable du prélèvement 2 est invalide.</p>	
<p>Le code de paramètre d'analyse {0} est invalide.</p> <p><i>{0} correspond au CodeParametreAnalyse</i></p>	<p>Le code de paramètre d'analyse EC1224 est invalide.</p>	
<p>Le type d'analyse {0} n'est pas permis pour le type de contrôle {1}.</p> <p><i>{0} correspond au CodeTypeAnalyse errone</i> <i>{1} correspond au nom du type de controle</i></p>	<p>Le type d'analyse 1 n'est pas permis pour le type de contrôle « Inorganiques ».</p>	
<p>Le code du paramètre d'analyse {0} est inactif.</p> <p><i>{0} correspond au CodeParametreAnalyse</i></p>	<p>Le code du paramètre d'analyse CUIVRE11 est inactif.</p>	

Libellé	Exemple	Commentaires
<p>L'échantillon {0} ne possède aucun résultat d'analyse.</p> <p><i>{0} correspond au NumeroEchantillon</i></p>	<p>Aucun résultat d'analyse n'est associé à l'échantillon 29995.</p>	
<p>Les caractères permis pour ce champ sont des valeurs numériques, des valeurs alphabétiques non accentuées ou le tiret -. Tous les autres caractères sont interdits.</p>		
<p>Le code du paramètre d'analyse {0} est invalide pour le type de contrôle {1}.</p> <p><i>{0} correspond au CodeParametreAnalyse</i> <i>{1} correspond au CodeTypeControle</i></p>	<p>Le code du paramètre d'analyse COLATY10 est invalide pour le type de contrôle 1.</p>	
<p>L'installation doit être active, active incomplète ou à l'étude pour y traiter des échantillons.</p>		
<p>La date d'analyse doit être postérieure ou égale à la date de réception de l'échantillon {0}.</p> <p><i>{0} correspond à la date de réception de l'échantillon</i></p>	<p>La date d'analyse doit être postérieure ou égale à la date de réception de l'échantillon (2015-05-20).</p>	
<p>Le domaine de valeur associé au paramètre n'est pas actif.</p>		
<p>Le type de contrôle {0} ne peut être effectué pour une installation de distribution.</p> <p><i>{0} correspond au CodeTypeControle</i></p>	<p>Le type de contrôle « Microbiologique eau brute » ne peut être effectué pour une installation de distribution.</p>	
<p>Pour le type de contrôle {0}, vous avez transmis des résultats d'analyse pour le paramètre {1} alors que l'indicateur d'échantillon rejeté est à O.</p> <p><i>{0} correspond au CodeTypeControle</i> <i>{1} correspond au CodeParametreAnalyse</i></p>	<p>Pour le type de contrôle « Microbiologique eau distribuée », vous avez transmis des résultats d'analyse pour le paramètre ESCCOL10 alors que l'indicateur d'échantillon rejeté est à « O ».</p>	<p>Seules les mesures de chlore sont acceptées.</p>
<p>L'installation de production a un type de provenance d'eau souterraine, il n'est pas possible de faire des analyses d'eau de surface.</p>		
<p>L'installation de production a un type de provenance d'eau de surface, il n'est pas possible de faire des analyses d'eau souterraine.</p>		

Libellé	Exemple	Commentaires
Impossible de déterminer la valeur du profil " Nord du 55° parallèle ". Veuillez communiquer avec la direction régionale concernée, afin que les corrections appropriées soient apportées.		Des vérifications supplémentaires ont été ajoutées dans le système SEP afin de respecter le règlement en vigueur. Ainsi, pour la transmission de résultats d'analyse pour le type d'analyse « Microbiologique – Art. 11 », SEP doit savoir, pour un véhicule-citerne, si l'installation est située au nord du 55e parallèle. Vous obtiendrez ce message d'erreur si cette information n'est pas inscrite dans SEP. Seul un intervenant régional peut mettre à jour cette information. Pour pouvoir transmettre vos résultats d'analyse, vous devrez donc communiquer avec la direction régionale responsable de l'installation pour lui demander de compléter le profil « Nord du 55 ».
Impossible de déterminer la valeur du profil " Eau considérée de surface ". Veuillez communiquer avec la direction régionale concernée, afin que les corrections appropriées soient apportées.		Des vérifications supplémentaires ont été ajoutées dans le système SEP afin de respecter le règlement en vigueur. Ainsi, pour la transmission de résultats d'analyse pour le paramètre Nitrates+Nitrites (exprimés en N) (CodeParametreAnalyse = NITNIT10), SEP doit savoir si, pour cette installation, l'eau est considérée comme de l'eau de surface ou non. Vous obtiendrez ce message d'erreur si cette information n'est pas inscrite dans SEP. Seul un intervenant régional peut mettre à jour cette information. Pour pouvoir transmettre vos résultats d'analyse, vous devrez donc communiquer avec la direction régionale responsable de l'installation pour lui demander de compléter le profil « Eau considérée de surface ».
Le code du type de lieu de prélèvement doit être " Eau brute " pour le type de contrôle " Microbiologique eau brute ".		
Le type d'analyse {0} est inactif. <i>{0} correspond au nom du type d'analyse qui est inactif</i>	Le type d'analyse « Microbiologiques » est inactif.	

Libellé	Exemple	Commentaires
<p>Impossible de déterminer le type de provenance de l'eau de l'installation de production. Veuillez communiquer avec la direction régionale concernée, afin que les corrections appropriées soient apportées.</p>		<p>Des vérifications supplémentaires ont été ajoutées dans le système SEP afin de respecter le règlement en vigueur. Ainsi, pour la transmission de résultats d'analyse pour le type de contrôle « Microbiologique Eau brute », SEP doit savoir si la provenance de l'eau à l'installation est souterraine ou de surface. Vous obtiendrez ce message d'erreur si cette information n'est pas inscrite dans SEP. Seul un intervenant régional peut mettre à jour cette information. Pour pouvoir transmettre vos résultats d'analyse, vous devrez donc communiquer avec la direction régionale responsable de l'installation pour lui demander de compléter l'information sur la provenance de l'eau.</p>
<p>La valeur <10 n'est pas permise pour une installation de production dont la provenance de l'eau est souterraine.</p>		
<p>La valeur {0} est permise seulement pour un laboratoire traitant accrédité au domaine {1}.</p> <p><i>{0} correspond à la valeur du résultat</i> <i>{1} correspond au domaine d'accréditation</i></p>	<p>La valeur « PRE » est uniquement permise pour un laboratoire traitant accrédité pour le domaine 4.</p>	
<p>La valeur {0} est permise seulement pour un laboratoire sous-traitant accrédité au domaine {1}.</p> <p><i>{0} correspond à la valeur du résultat</i> <i>{1} correspond au domaine d'accréditation</i></p>	<p>La valeur « <10 » est uniquement permise pour un laboratoire sous-traitant accrédité pour les domaines 30 ou 32.</p>	
<p>Vous ne pouvez saisir une cause du rejet puisque l'échantillon n'est pas rejeté.</p>		
<p>Vous ne pouvez sélectionner un type d'analyse demandé en vertu du RQEP ainsi que «Analyse hors du suivi du RQEP» dans le même échantillon.</p>		
<p>L'indicateur de normes de prélèvement du plomb est coché « {0} », vous devez saisir votre résultat dans le paramètre « {1} ({2}) ».</p> <p><i>{0} correspond à la valeur Oui ou Non</i> <i>{1} correspond le nom du paramètre</i></p>	<p>L'indicateur de normes de prélèvement du plomb est coché « Oui », vous devez saisir votre résultat dans le paramètre « Plomb – Premier litre après 30 min. stagnation (PLOMB13) ».</p>	<p>Pour un échantillon prélevé selon les modalités exigibles pour le suivi du plomb et du cuivre (article 2.1 de l'annexe 4 du RQEP), le résultat d'analyse de plomb doit être transmis via le paramètre d'analyse</p>

Libellé	Exemple	Commentaires
<i>{2} correspond au code du paramètre</i>	L'indicateur de normes de prélèvement du plomb est coché « Oui », vous devez saisir votre résultat dans le paramètre « Cuivre - Premier litre après 30 min. stagnation (CUIVRE13) ».	« PLOMB13 » et le résultat d'analyse de cuivre via le paramètre d'analyse « CUIVRE13 ».
La présence de l'indicateur de normes de prélèvement du plomb est incohérente avec les types d'analyse demandés.		<p>Pour les types de contrôle :</p> <ul style="list-style-type: none"> « 3 - Organiques et THM » « 6 – Microbiologique eau distribuée » « 7 – Microbiologique eau brute » <p>la nouvelle balise « IndicateurPrelevementPlomb » ne doit être inscrite dans l'échantillon.</p> <p>Cette balise est exclusivement réservée au type de contrôle « 2 – Inorganiques ».</p>
La présence de l'indicateur de norme de prélèvement du plomb n'est pas applicable pour le règlement en vigueur au moment du prélèvement.		<p>La nouvelle balise « IndicateurPrelevementPlomb », ainsi que les nouveaux paramètres d'analyse « PLOMB13 » et « CUIVRE13 » ne doivent pas être utilisés dans un échantillon dont le prélèvement est antérieur au 25 mars 2021.</p>

Le guide de production de fichiers XML donne plus de détails sur les types de contrôle et d'analyse. Il est disponible à l'adresse suivante :
<http://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/potable/systeme-suivi/enligne.htm>.

ANNEXE 1 - SPÉCIFICATIONS DES PARAMÈTRES

Les spécifications des paramètres d'analyse se retrouvent dorénavant dans le document « SEP - Spécifications paramètres d'analyse ».

Ce dernier est disponible sur la page Internet de SEP : [Transmission électronique de résultats d'analyse d'échantillons d'eau potable \(gouv.qc.ca\)](http://gouv.qc.ca)

Pour tout renseignement, veuillez communiquer avec :

Équipe de pilotage SEP

Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, la Faune et les Parcs

675, boul. René-Lévesque Est

Québec (Québec)

Courriel : eaupotable.info@environnement.gouv.qc.ca



***Environnement,
Lutte contre
les changements
climatiques,
Faune et Parcs***

Québec 